

# Note de service

**Destinataires :** Médecins spécialistes – Clinique externe de gynécologie  
Hôpital Pierre Le-Gardeur (HPLG)

**Expéditeur :** Dre Brigitte Major, gynécologue et chef du département  
d'obstétrique-gynécologie – HPLG  
Dr Dimitri Sans, Microbiologiste-Infectiologue – HPLG  
Élaine Raymond, chef du service de biologie médicale  
Julie Savignac, Adjointe au directeur des services  
professionnels

**Date :** Le 22 avril 2024

**Objet :** **Déploiement du dépistage du cancer du col par le test  
VPH en 1<sup>ère</sup> intention  
Clinique externe de gynécologie (HPLG)**

---

Il nous fait plaisir de vous annoncer l'implantation du test de détection des virus du papillome humain (test VPH) comme test de dépistage primaire du cancer du col en remplacement du test Papanicolaou (Pap test) pour la population des femmes âgées de 25 à 65 ans inclusivement.

Le **déploiement de ce projet sera progressif** pour la région de Lanaudière et débutera par la clinique externe de gynécologie du HPLG, dès la semaine du **29 avril 2024**.

Une approche détectant les 14 VPH oncogènes sur des échantillons cervicaux acheminés au laboratoire dans un milieu de cytologie a récemment été implantée au HPLG. La détection d'un VPH oncogène enclenchera une analyse de cytologie liquide, tel qu'indiqué dans l'algorithme de l'INESSS.

À cet effet, vous pouvez consulter l'algorithme de dépistage de l'INESSS à l'adresse suivante :

<https://inesss.algorithmes-onco.info/fr/depistage-du-cancer-du-col-de-l-uterus-et-prise-en-charge-des-lesions-precancereuses#signet6545>

Le milieu de prélèvement requis, soit le « PreservCyt » déjà utilisé en clinique, ainsi que la technique de prélèvement restent les mêmes.

Une nouvelle requête sera à compléter pour toutes les demandes de VPH et devra contenir les informations cliniques nécessaires dans le cas où une lame devait être faite en cytologie.

Cette nouvelle technique sera d'abord développée à un niveau local et desservira progressivement la région de Lanaudière. Les cliniques et services concernés seront avisés au moment opportun.

L'accès pour les professionnels à tous les outils d'informations sur le sujet est possible via le lien de l'INESSS suivant :

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/cancer/depistage-du-cancer-du-col-uterin/>

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Merci à vous pour votre collaboration.